



Interessengemeinschaft für das Windhundrennwesen der SKG
Communauté d'Intérêts pour les Courses de Lévrier de la SCS

Aide-mémoire CACL

(CACL = Certificat
d'Aptitude au Championat
des Courses de Lévrier)

Chers participants aux courses et coursing
Chers secrétaires de courses et coursing

Etant donné que le déroulement des processus concernant CACL et Champions Suisse n'est pas clair pour tout le monde, voici un aide-mémoire pour éclaircissement.

Pour les participants aux courses et coursing

Si votre chien devrait recevoir un CACL resp. un Réserve-CACL lors d'une course ou coursing, vous devez suivre les points ci-dessous:

1. Veuillez vérifier - avant d'inscrire votre chien à la course ou le coursing en question - que votre chien ait obtenu la qualification min. "Très Bon" lors d'une exposition CAC en Suisse en classe intermédiaire, ouverte ou champion.
2. Joignez une copie de cette qualification à la première inscription à la course ou au coursing CACL. A la suite de ce premier envoi, votre chien sera continuellement inscrit dans la "liste CACL" de la "CICL", liste qui peut être visionnée sur le site web de la CICL. C'est la raison pour laquelle il ne sera plus nécessaire de joindre à nouveau cette qualification d'exposition.
3. Mettez une croix dans la case "C A C L obtenu".
4. **Prière de ne plus inscrire votre chien à la course ou au coursing CACL s'il est déjà homologué, „Champion Suisse de Coursing- ou de Course”. Il ne peut devenir champion qu'une fois!**

Si votre chien a obtenu les CACL resp. Réserve CACL selon règlements de coursing ou de courses (voir C 18 resp. R 10), envoyez vos cartes originales avec copie du pedigree au président de la CICL. Celui-ci - après vérification des documents - à la SCS pour homologation.

Pour secrétaires de courses et coursing

Avant l'attribution des cartes CACL- resp. Réserve-CACL, veuillez contrôler:

- si le chien en question est habilité, selon liste CACL" de la "CICL" continuellement actualisée, de recevoir un CACL resp. Réserve-CACL, resp. si la qualification d'une exposition était jointe à l'inscription.
- si le chien est déjà homologué „Champion Suisse de Coursing- ou de course" ce qui signifierait qu'il n'aura plus besoin de CACL resp. Réserve-CACL.

Veuillez inscrire les données nécessaires sur la carte CACL- resp. Réserve-CACL aussi bien sur le formulaire CACL correspondant, justes et en intégralité. (Conseil: fau passeport du chien.)

En cas de questions, je suis à votre disposition (w.braendle@gmx.ch).

Votre président CICL
Walter Brändle